

COMITE DIRECTEUR

COMITE DU RHONE ET METROPOLE DE LYON

DE BASKETBALL

PROCES VERBAL

6 JUILLET 2020

VISIOCONFÉRENCE

Membres élu(e)s présents et licenciés à la date du 06/07 :

ANDRIANARISOA Ny Haingo, BARRE Dominique, CANDELA Michel, CHARPENEL Marc, CREUSET Jacques, DEPETRIS Pierre, GUTKNECHT David, JARNIEUX Laurence, JOLIVET Audric, LASSELIN Pierre-Antoine, MOUNIER Arnaud, NAYEZ Olivier, OREZZOLI Alban, REA Valérie, SIBILLE Janou, SORLUT Lionel

Membres élu(e)s présents mais pas licenciés à la date du 06/07 :

ANTOINE Laurence, BALMA Béatrice, BOUVIER Florence, HUSTACHE Joelle, JOLY Dominique, MOLLARD Jean-Marc

Membres élu(e)s excusé(e)s :

BARAIN Martine, DUTHEL Gilles, GLATTARD Corinne, LAMOTHE Gilbert, LEBLANC Alain, MEILLAND Nathalie, MURGUES Gérard

Membres élu(e)s absents :

ADJIBADE Fawaz, DIETRICH Frédéric, DUFFOUX Jérôme

Invité(e)s :

BESSON Sandrine, BREUGAS Sandra (cabinet comptable), CELLIER Jean, DAUD Christian, KLEIN Jean-Paul, ROSIER David

Invité(e)s excusé(e)s:

BLATRIE Olivier, MULAS Janine, SAILLANT Franck

16 membres élus et licenciés présents. Le comité Directeur peut valablement délibérer.

Début de séance : 6 juillet 2020 à 19h10

I. INTERVENTION : OLIVIER NAYEZ

Avant l'entrée en matière du Mot du Président, Mr NAYEZ a souhaité prendre la parole pour dénoncer la bonne tenue de ce Comité Directeur qui, selon lui, ne peut se tenir faute d'information faite auprès du Comité Directeur du 30 avril 2020 concernant le report de l'Assemblée Générale du Comité du 26 juin 2020 à une date ultérieure et de plus ne reconnaît pas la consultation faite auprès des clubs en date du 09 juin 2020 pour cause de mauvaise information faite auprès des clubs, voir ci-dessous le questionnaire remis en cause.

Pour finir Mr NAYEZ met en cause le Président Pierre DEPETRIS pour l'organisation de ce Comité Directeur déclarant qu'il n'était plus de fait Président du CD 69 depuis le 30 juin 2020 et avait fait usage de faux passible de pénal auprès dudit Comité Directeur.

II. REPONSE DU PRESIDENT : PIERRE DEPETRIS

Les clubs ont été consultés pour le report de AG du Comité au vu de la crise sanitaire, et dans ce même questionnaire le report du mandat des élus jusqu'à la date de AG.

Le mandat des élus prendra fin avec l'AG prévue le 11 septembre 2020 après ratification de la consultation.

Les clubs se sont prononcés sur ces questions et ont donné un avis favorable pour ce report.
(Voir la consultation à distance ci-dessous)

--

Au regard de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus COVID-19, des mesures nationales et des décisions fédérales, le Comité Directeur, lors d'une visio/audioconférence qui s'est tenue le 30 avril 2020, a décidé de consulter à distance ses membres sur la question ponctuelle du report de l'Assemblée Générale et des conséquences consécutives à ce choix.

Je vous remercie de bien vouloir répondre au tableau ci-après par retour de mail (cdrbb@basketrhone.com copie secretaire.general@basketrhone.com) et en renseignant les informations ci-après avant le 17/06/2020.

Association sportive de XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX (n° affiliation xxxxxxxxxxxxxxxx)

Ou licencié individuel

Ou établissement

Nom :

Prénom :

N° de licence :

Fonction au sein du club : (président ou personne dûment mandatée) :

	Oui	Non	Ne se prononce pas
Acceptez-vous de reporter l'Assemblée Générale électorale initialement prévue le 26/06/2020 à 11/09/2020 ?			
Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'Assemblée Générale se déroule au-delà du 15 juillet 2020 ?			
Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur fixés à 4 ans jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée au 11/09/2020 à Arnas (L'Escale) ?			

III. INTERVENTION : OLIVIER NAYEZ

En conclusion selon Mr NAYEZ, pas de date proposée au Comité Directeur, pas de possibilité de consultation à distance des clubs.

Donc pour Mr NAYEZ, ce Comité Directeur s'est éteint de fait le 30 juin 2020 et les membres présents ce soir ne sont plus élus et donc plus du tout représentatifs du Comité du Rhône et Métropole de Lyon.

Pour cette raison, Mr NAYEZ accompagné de Mr JOLY (élu non licencié à date) quitte ce Comité Directeur sur le champ et ne prendra plus part au débat.

IV. REPONSE DU PRESIDENT : PIERRE DEPETRIS

Suite à la remarque de Mr NAYEZ concernant la prorogation des membres du Comité directeur, il apparait que le 30 avril 2020, un point formel aurait dû être inscrit à l'ordre du jour du Comité directeur concernant la prorogation des membres du Comité Directeur jusqu'à la prochaine assemblée générale.

C'est en effet le Comité Directeur qui établit les questions à poser aux membres de l'Assemblée générale. Cependant, cette erreur ne pourrait être considérée comme préjudiciable pour le bon fonctionnement du Comité Directeur.

En effet, les membres de l'assemblée générale ont été consultés sur cette question. Ce point a été adopté à l'unanimité des membres.

Ce non-respect de la procédure n'affecte pas la fin du mandat.

Il faut maintenant, toujours dans cette période incertaine préparer l'assemblée générale du 11 septembre.

IV. MOT DU PRESIDENT : PIERRE DEPETRIS

Je donne la parole à notre Trésorière Laurence JARNIEUX pour la présentation du bilan financier de la saison 2019-2021 qui sera fait par Mme BREUGAS du cabinet expertise-comptable SFC.

Après la présentation de ce bilan financier, aucune question n'a été posée seulement une précision concernant la CDO par Mme BALMA (élue non licenciée). Le Président lui donne la parole.

Il a été procédé au vote de ce bilan financier

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

N'a pas pris part au vote : Mlle REA

Notre Trésorière Laurence JARNIEUX nous a communiqué le bilan prévisionnel pour la saison 2020-2021.

Il a été procédé au vote de ce bilan prévisionnel

Contre 0

Abstention 0

Pour 15

N'a pas pris part au vote : Mlle REA

V. MOT DU SECRETAIRE GENERAL : DOMINIQUE BARRE

Présentation et résultats de la consultation à distance effectuée auprès des clubs en date du 17 juin 2020.

Consultation à distance de l'Assemblée Générale Du 26 juin 2020 au 11 septembre 2020 Procès-Verbal

Au regard de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus COVID-19, des mesures nationales et des décisions fédérales, le Comité Directeur, lors d'une visio/audioconférence qui s'est tenue le 30/04/2020, a décidé de consulter à distance ses membres sur les points suivants :

- Report de l'Assemblée Générale au-delà du 15 juillet, soit le 11 septembre 2020
- Prorogation des mandats des membres du Comité Directeur jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée au 11 septembre 2020 à Arnas ?

Nombre de voix dont disposent les Associations Sportives et Membres votants : 18 523

Nombre de voix des votants : 14 630

Quorum exigible : 9 262

Question 1 :

Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'AG se déroule au-delà du 15 juillet 2020 ?

Résultats :

Oui : 14 630 voix

Non : 0 voix

Ne se prononce pas : 0 voix

Adoption du report de l'Assemblée Générale au-delà du 15 juillet 2020

Question 2 :

Acceptez-vous de reporter l'AG électorale initialement prévue le 26 juin 2020 au 11 septembre 2020 ?

Résultats :

Oui : 14 584 voix

Non : 0 voix

Ne se prononce pas : 46 voix

Adoption du report de l'Assemblée Générale au 11 septembre 2020

Question 3 :

Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur fixés à 4 ans jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée au 11/09/2020 à Arnas (L'Escale) ?

Résultats :

Oui : 14 630 voix

Non : 0 voix

Ne se prononce pas : 0 voix

Acceptation de la prorogation des mandats des membres du Comité Directeur jusqu'au 11 septembre 2020

22 juin 2020,

Pierre DEPETRIS
Président CD69



Dominique BARRE
Secrétaire Général CD69



V. MOT DU SECRETAIRE GENERAL : DOMINIQUE BARRE

Il a été procédé au vote de cette consultation

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

N'a pas pris part au vote Mlle REA

Au vu des résultats, cette consultation est ratifiée par le Comité Directeur.

Par conséquent l'Assemblée Générale électorale aura lieu le 11 septembre 2020 à l'Escale à Arnas sous réserve que les conditions sanitaires le permettent avec accueil d'un(e) Président(e) ou d'un représentant par club avec distanciation sociale et moins de 2 heures. Cette AG se déroulera sans remise de récompenses. La société UBISQUS a été contactée pour organiser les élections du Comité Directeur par vote électronique en présentiel.

VI. QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

A la suite de cette réunion, un tour de table a été réalisé où les élus pouvaient s'exprimer en posant soit des questions directes ou diverses.

- Alban OREZZOLI : Alban sera le nouveau correspondant du club de Chassieu.
- Christian DAUD : Remerciements quant à la qualité du travail de Mathilde GEYSSANT envers sa commission Mini basket
- Lionel SORLUT : confirmation de la clôture de l'opération PC, 30 PC pour 30 clubs. L'opération en cours des ballons sera définitivement close en septembre prochain. Remerciements aux 30 clubs présents le 27 juin pour la dernière visioconférence de la saison 2019-2020.
- Ny Haingo ANDRIANARISOA demande que chaque opération 5x5 soit reporté pour le 3X3 : exemple offre de ballons. Ny Haingo a demandé que le calendrier 2020-2021 soit aussi donné pour le 3x3. Réponse de Pierre-Antoine LASSELIN qui a confirmé que 3 calendriers sont possibles selon l'état sanitaire du territoire français à la reprise en septembre. Un calendrier 3x3 sera annoncé.
- Nous devons souligner l'intervention spontanée de Laurence ANTOINE vis-à-vis de la prise de position et des dires de Mr NAYEZ en début de séance
- Mr MOLLARD (élu non licencié) souhaite avoir une réponse à sa lettre recommandée envoyée dernièrement. Une réponse sera faite.

Tout le reste des élus ont souhaité à l'ensemble des élus du Comité Directeur de bonnes vacances.

Notre Président Pierre DEPETRIS conclut ce Comité Directeur en remerciant les participants pour leur présence, en leur souhaitant de bonnes vacances et en précisant que le Bureau Fédéral, auquel il participait, avait encore beaucoup de réunions avec des prises de position importantes.

La séance est levée à 20h40.

Secrétaire Général
Dominique BARRE



Président
Pierre DEPETRIS

